

MECENAT D'ENTREPRISE

(Définition et traitement fiscal)

Le MECENAT D'ENTREPRISE est un soutien matériel apporté sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général.

Vous pourrez déduire 60% de réduction de votre don de l'impôt sur les Sociétés de votre entreprise, dans la limite de 0,5% de son chiffre d'affaires.